#### DEPARTEMENT DE LA MARNE

Envoyé en préfecture le 31/03/2023 Reçu en préfecture le 31/03/2023

ID: 051-215101395-20230324-1513-DE

### ARRONDISSEMENT **DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### CANTON DE **CHALONS - 3**

# DU CONSEIL MUNICIPAL

### **COMMUNE DE CHEPY**

#### **SEANCE DU 24 MARS 2023**

Date de convocation:

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

## Étaient présents Mesdames, Messieurs :

10 mars 2023

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Ayant donné leur pouvoir: Monsieur ROBERT Pascal à RENAULT Sylvaine

Était absente et excusée Madame: CASERT Catherine.

Nombre de

Conseillers 11

Présents Pouvoirs 8

Votants

2 10 et Monsieur MAILLARD Dany à Monsieur ROUSSINET Jérôme.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

#### N° 1513/2023

# Objet:

Mise en application du règlement intérieur après avis du CT

Après avis favorable du Comité Technique réunit en date du 22.11.2022 et lecture des observations, Monsieur le Maire appelle au vote les membres du Conseil Municipal concernant la mise en application du Règlement intérieur.

#### Ces derniers décident à l'unanimité:

- d'adopter le règlement intérieur, avec quelques modifications relatives aux observations du Comité Technique,
- de mettre en application le présent règlement dès le 1er avril prochain.

Extrait certifié conforme, Fait à Chepy, le 31 mars 2023.

> Le Maire, J. ROUSSINET

